INSTITUT NA TIONAL DE LA VULGARISATION AGRICOLE

CONTRIBUTION DE LA RADIO LOCALE DANS LES ACTIVITES DE VULGARISATION AGRICOLE

- PAR M. ABDESSALEM LAKHDAR
- Mise en forme par M.OULD YOUCEF

Vulgariser serait : mettre au grand jour, c’est porter à la connaissance d’un public un sujet qui lui était inconnu;

Vulgariser, c’est porter à la connaissance,pour faire comprendre ;

vulgariser c’est éveiller, éduquer le sens critique sans prendre partie elle-même ;

Vulgariser est aussi attirer et conserver l’attention .

Les quatre facettes du verbe vulgariser sont schématisées ainsi :
D'après Bruno du Fay (2005) « Apprendre à expliquer, l'art de vulgariser »

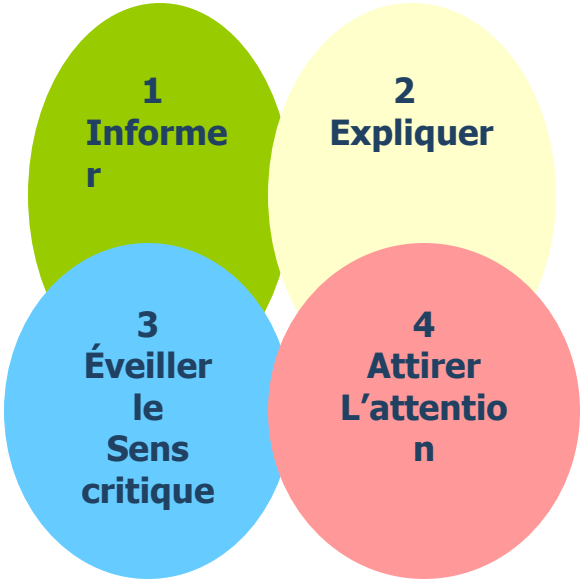

La vulgarisation et les canaux de communication:

Moyens puissants pour la divulgation des informations, mais à impacts modérés pouvant modifier les attitudes et les comportements profondément enracinés, **les canaux de communication de masse, notamment la radio , sont utilisés pour informer et sensibiliser le grand public sur des sujets divers, notamment lors de campagnes de traitement, de vaccination…..**

La radio locale et son rôle dans la vulgarisation agricole

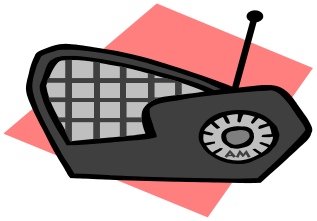

« Depuis la naissance de ce média dans les années 20, dans les pays industrialisés, la radio a été et reste un enjeu économique, commercial, politique et social à la taille du formidable moyen de communication qu'elle constitue « Séminaire radios locales - B.Prélot Mai 1985.

La radio locale permet de joindre, de manière directe, les groupes cibles et peut devenir très efficaces, si elle associe les parties prenantes à la conception et à la production de l'information ;(PARTICIPATIO°)

Ainsi elle se révèle un facteur de rapprochement et de développement du monde rural.

- **Pour atteindre les zones les plus reculées, la radio reste un des moyens privilégié, susceptible d'atteindre instantanément dans toutes les langues et dans tous les styles personnalisés, toutes les sociétés rurales et de capter leur attention.**

- **En ciblant les populations couvertes par son champ de rayonnement la radio locale diffuse des informations techniques à caractère local ; adaptées aux conditions agro écologiques de la zone d'implantation.**

- **La radio locale doit être en mesure de sensibiliser, d'informer, de motiver, de susciter la curiosité des agriculteurs et des populations rurales, sur tout ce qui peut contribuer à améliorer leur situation et d'évaluer à travers des sondages et des enquêtes sur le terrain l'impact des messages véhiculés.**

SUSCITER

SENSIBILISER

INFORMER

COMMUNIQUER

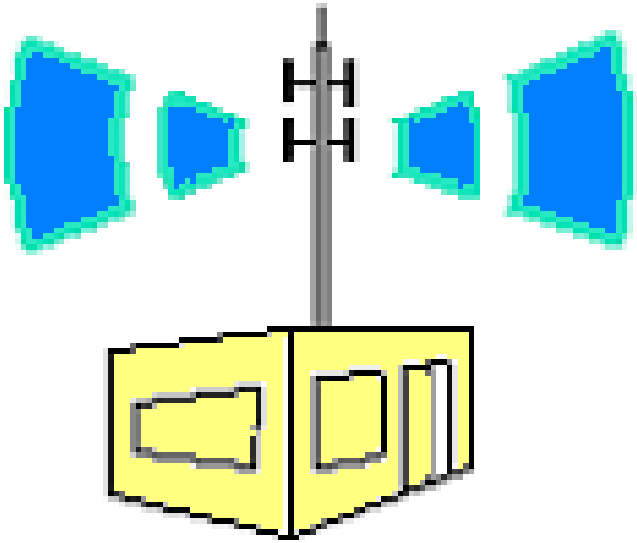

MOTIVER

CONTRIBUTION A L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE

La vulgarisation agricole à travers les ondes de l'ENRS

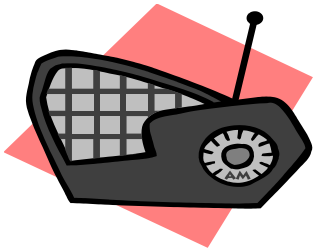

La vulgarisation agricole par le biais de la radio, a pris de l'ampleur avec la promulgation de la circulaire Ministérielle N°1055 du 31 / 12 / 1985 , qui a clarifié les missions de chaque intervenant, en identifiant le secteur de l'information et de la communication comme partenaire incontournable en matière de vulgarisation télévisuelle et radiophonique.

Les premières émissions propres au secteur , ne font leur apparition dans la grille des programmes de l'ENRS, que vers la fin des années 1980, début 1990. Ces émissions sont l'œuvre des cadres de l'ex Centre National Pédagogique Agricole (CNPA). Les enregistrements se faisaient sur cassettes audio et transmis à la radio pour diffusion.

La création de nouvelles stations radiophoniques, a permis au secteur de l'agriculture, considéré comme prioritaire, de bénéficier de facilités permettant la diffusion à travers toutes les stations radiophoniques, de flashs et d'émissions de vulgarisation.

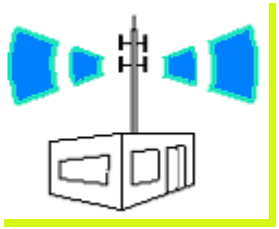

RESEAU NATIONAL RADIOPHONIQUE AU SERVICE DE LA VULGARISATION AGRICOLE

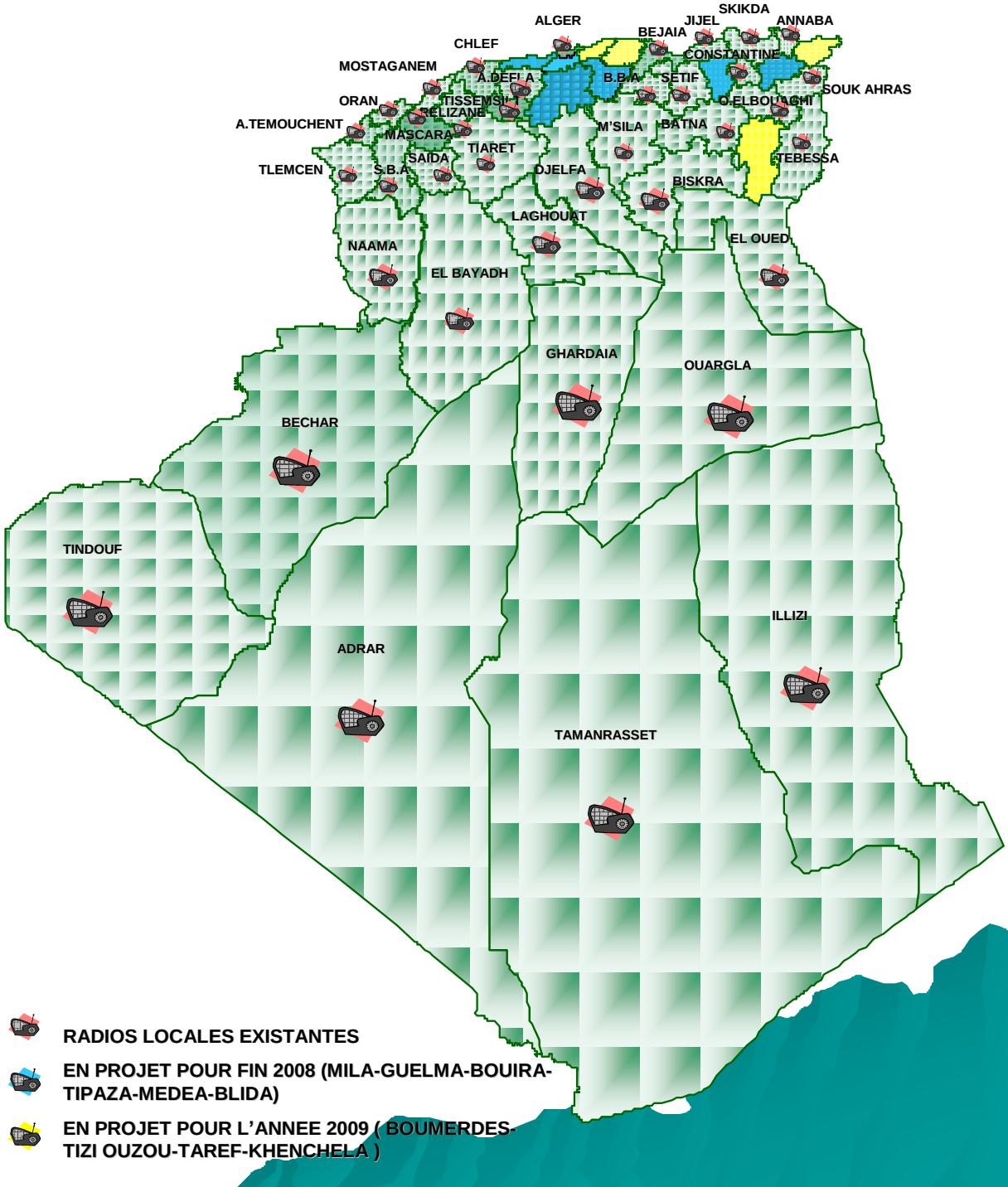

Le décret présidentiel N° 91/ 253 du 27 Juillet 1991, a attribué au secteur de l'agriculture de diffuser sous le vocable « campagne d'intérêt commun » des émissions radiophoniques gratuites sur tout le réseau radiophonique national.

La promulgation de ce décret, ajouté au développement du réseau radiophonique, a permis de diffuser plus de 9000 émissions et flash radiophoniques.(2000 à 2007).

EMISSIONS DE VULGARISATION DIFFUSEES A TRAVERS LES CHAINES NATIONALES ET LES RADIOS LOCALES

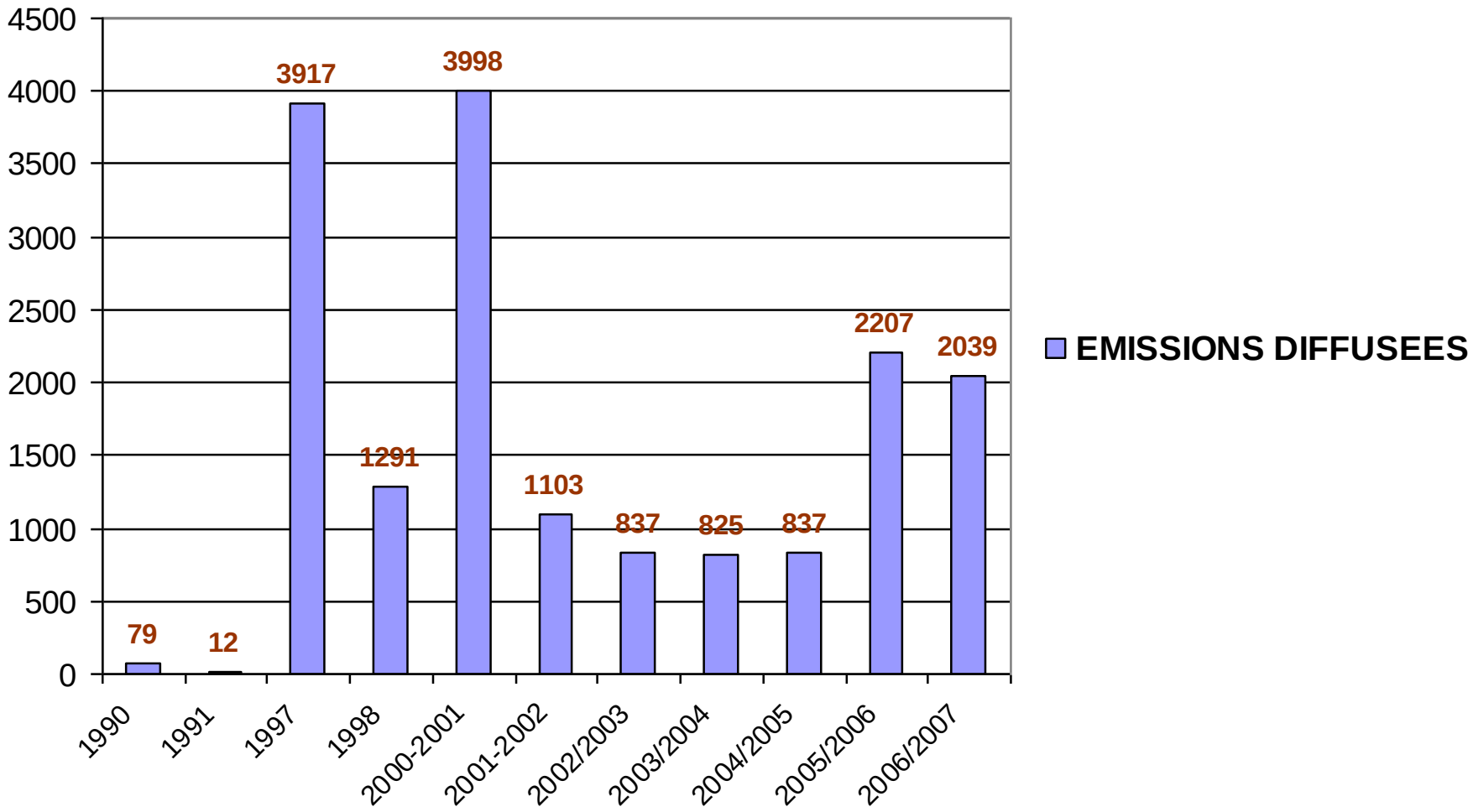

PERSONNEL CHARGE DE L’ANIMATION RADIOPHONIQUE (recensement opéré auprès de 38 Wilayas le 15 juin 2008).

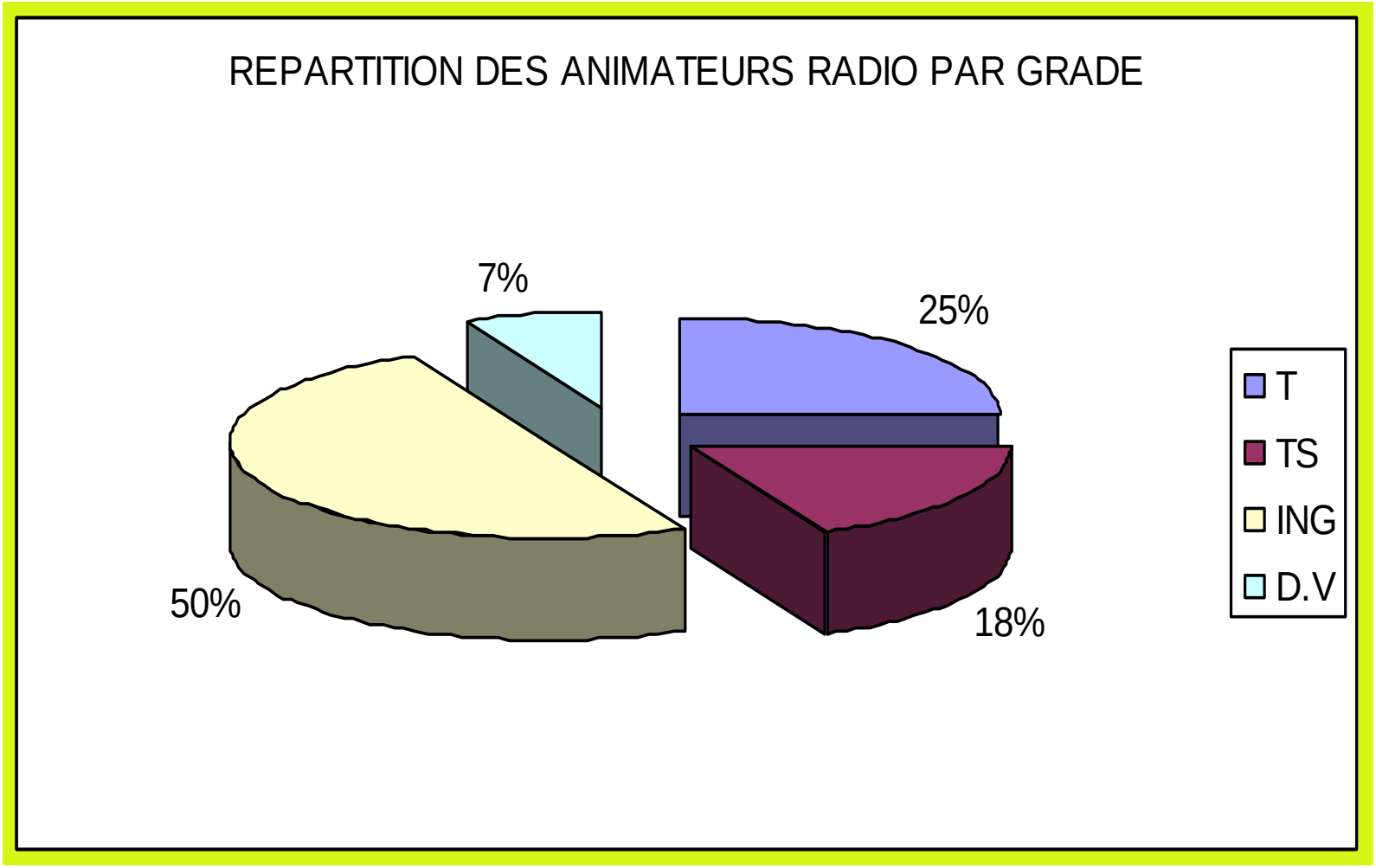
REPARTITION DES ANIMATEURS RADIO PAR GRADE
7%
25%
50%
18%
T
TS
ING
D.V

Les cadres chargés de ce travail au niveau des DSA, sont en majorité des ingénieurs, puisque cette catégorie de cadres représentent 50% de l’effectif total affecté à cette tâche, **soit 23** sur **44 cadres** recensés, les techniciens et les techniciens supérieurs sont au nombre **de 19**

REPARTITION DES ANIMATEURS RADIO SELON L'AGE

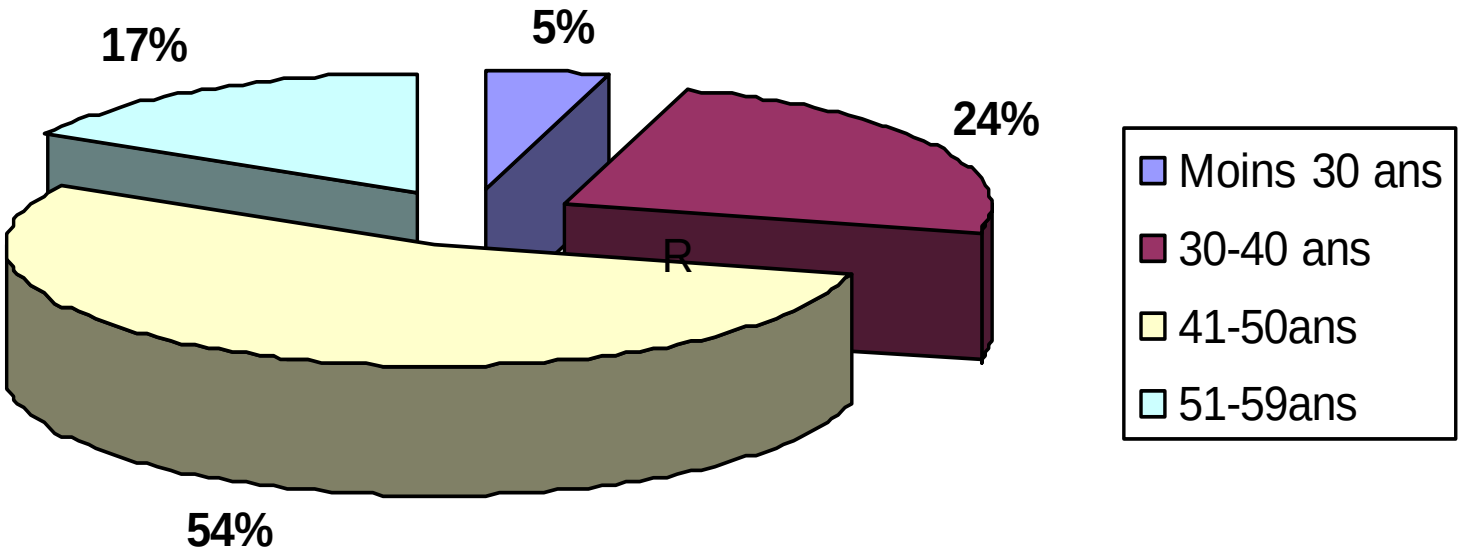

La variable âge, met en évidence la nécessité de rajeunissement qu’il faut opéré dans les rangs des cadres chargés de cette activité, ; en effet **30 cadres** ont un âge qui varie entre **41 et 59** ans, avec une prédominance de la classe **d’âge 41/ 50ans**.

L'ancienneté dans l'animation radiophonique met en évidence

- **15 cadres** n'ont jamais animé des séances radiophoniques;
- **9 cadres** ont moins d'une année d'exercice dans ce domaine;
- **12 cadres** ont une expérience dans ce domaine comprise entre 1 et 5 ans
- **3** ont une expérience comprise entre 6 et 10 ans et que **5** ont plus de 10 ans d'expérience.

- Concernant la formation méthodologique, seuls **17** cadres sur 43 ont bénéficié de la formation en CPV.

MERCI DE VOTRE ATTENTION